DOSSIER DE PRESSE

FFCC
DEPUIS 1938

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES CAMPEURS, CARAVANIERS
ET CAMPING-CARISTES

SOMMAIRE

Au service d'un accueil de qualité
P.4

La FFCC, cœur de l'écosystème
P.6

Camp'In France, la marque dédiée aux touristes de plein air.
P.7

Camp'In Pro, l'expertise au service des campings
P.8

Zoom sur 3 offres Camp'in Pro
P.10

Le camping, un secteur clé
P.12

Le marché du camping-car
P.13

LA FFCC FAIT ÉVOLUER SA MISSION

AU SERVICE D'UN ACCUEIL DE QUALITÉ POUR TOUS

À l'heure où les Français recherchent des vacances plus simples, accessibles et proches de la nature, la **Fédération Française des campeurs, caravaniers et camping-caristes (FFCC)** s'impose comme un acteur central du tourisme de plein air.

Créée en 1938 et reconnue d'utilité publique en 1973, elle défend une conviction forte :
Voyager librement, dans le respect des territoires et de ceux qui les habitent.

Aujourd'hui, la FFCC affirme une évolution majeure de son rôle : renforcer la protection des campeurs en agissant aussi sur les conditions d'accueil qui leur sont proposées. Car bien accueillir, c'est d'abord permettre aux campings — *notamment les plus petits et ceux situés en territoires ruraux* — d'exercer sereinement, dans un cadre clair, conforme et économiquement viable.

Face à un constat de terrain — celui de campings indépendants qui ne disposent pas toujours d'accompagnement structuré ou ne se reconnaissent pas dans les propositions qui leur sont faites, la FFCC élargit sa mission : proposer des solutions concrètes, accessibles et opérationnelles pour les aider à se structurer, se sécuriser et se développer. Une conviction guide cette évolution : un camping mieux accompagné est un camping plus serein, et donc une meilleure expérience pour tous les campeurs, quels que soient leurs pratiques, leurs attentes ou leur budget.

Aujourd'hui, elle franchit une nouvelle étape avec une réorganisation complète de son écosystème, pensée pour mieux répondre aux attentes :
- Des **pratiquants (campeurs, caravaniers, vanlifers, camping-caristes, utilisateurs d'hébergements locatifs de plein-air)**
- Des **terrains de camping et des collectivités territoriales**

Une nouvelle organisation au service de tous
Pour répondre aux évolutions des pratiques et aux attentes des voyageurs comme des professionnels, la FFCC fait évoluer son organisation autour de deux marques complémentaires :
- **Camp'in France**, dédiée aux pratiquants
- **Camp'in Pro**, dédiée aux campings et aux collectivités

Cette structuration s'accompagne d'une nouvelle **charte graphique et de nouveaux sites internet :**
- Un site institutionnel FFCC
- Deux plateformes dédiées, pensées pour mieux informer, accompagner et connecter l'ensemble des acteurs du tourisme de plein air.

Une ambition commune : simplifier, structurer et renforcer l'expérience du camping pour tous

NOUVELLE IDENTITÉ
POUR LA FFCC

FFCC
DEPUIS 1938

camp'in FRANCE BY FFCC

camp'in PRO BY FFCC

LA FFCC, AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME

FFCC
DEPUIS 1938

Acteur historique du tourisme de plein air, la Fédération Française des Campeurs, Caravaniers et Camping-caristes (FFCC) trouve son origine dans une transformation majeure de la société française : l'instauration des congés payés en 1936.

Face à l'essor inédit des départs en vacances et à l'émergence de nouvelles pratiques de loisirs en plein air, **elle est créée en 1938 pour organiser, structurer et accompagner cette nouvelle liberté de voyager.**
Reconnue d'utilité publique, elle s'inscrit depuis comme un acteur de référence, engagé pour un tourisme accessible, encadré et respectueux des territoires.
Dans un contexte de transformation des mobilités, de pression sur les espaces naturels et d'évolution des pratiques (vanlife, itinérance, séjours hybrides), la FFCC agit comme une voix de référence et d'équilibre : sa mission première est de **représenter et défendre les intérêts des touristes de plein air** auprès des pouvoirs publics et des institutions, tout en contribuant à structurer et faire évoluer l'ensemble de la filière. Elle apporte aussi son expertise aux campings et aux collectivités pour optimiser l'accueil des touristes de plein air.

La FFCC intervient ainsi sur plusieurs niveaux :

- Aide aux touristes de plein-air pour bien vivre leurs vacances et sorties.
- Représentation pour garantir la liberté de voyager et un accès équilibré aux territoires
- Participation aux réflexions et réglementations liées au tourisme, à l'aménagement et aux mobilités de loisirs
- Médiation entre usagers, professionnels et collectivités, pour favoriser une cohabitation harmonieuse
- Observation des pratiques et des usages, afin d'accompagner les évolutions du secteur
- Accompagnement des territoires pour concilier attractivité touristique, qualité de vie locale et préservation des espaces
- Accompagnement des campings dans les différents secteurs qui les concernent.

Au croisement des attentes des voyageurs, des contraintes des collectivités et des enjeux économiques des professionnels, la FFCC revendique un rôle clair : **faire du tourisme**

Les clubs affiliés, au cœur de l'ADN de la FFCC
Historiquement à l'origine de la création de la FFCC, les clubs affiliés constituent encore aujourd'hui un pilier essentiel de son action. Répartis sur l'ensemble du territoire, ils rassemblent des passionnés de tourisme de plein air autour de valeurs de partage, de convivialité et de découverte. Ces clubs organisent des sorties, des rassemblements et des séjours, tout en accompagnant leurs adhérents dans la pratique du camping, du caravaning ou du camping-car. Véritables relais de terrain, ils contribuent à faire vivre la communauté des campeurs, à transmettre les bonnes pratiques et à maintenir un lien direct entre les usagers et la Fédération.

CAMP'IN FRANCE
LA MARQUE DÉDIÉE AUX TOURISTES DE PLEIN AIR

Camp'in France accompagne les campeurs, caravaniers, camping-caristes, adeptes de la vanlife, de la location ou de l'achat d'un mobil-home dans les campings à chaque étape de leur voyage.

Cette démarche s'inscrit dans une vision plus globale portée par la FFCC : permettre aux campeurs d'être toujours mieux accueillis, partout en France.
Grâce à sa nouvelle mission Camp'in Pro, la FFCC agit également auprès des campings — *notamment les plus petits et les indépendants* — pour les accompagner et contribuer au maintien d'une offre diversifiée, accessible et de qualité sur l'ensemble du territoire.

Pensée comme un véritable « compagnon de voyage, la marque propose :

- **Information, conseils et accompagnement** pour préparer sereinement chaque séjour
- **Valorisation des destinations et des expériences** partout en France
- **Promotion d'un tourisme responsable**, respectueux des territoires
- **Services pratiques** pour simplifier l'organisation et le quotidien

Au-delà de l'inspiration et de l'accompagnement, Camp'in France propose également des services concrets pour partir l'esprit léger :

- **Réductions dans plus de 1000 campings en France et bien au-delà** grâce au Club Avantages. Il compile les meilleures offres de nos partenaires : garages et services, accessoires et équipements, maison et quotidien, loisirs et guides, voyages, assurances.
- **Défense des intérêts individuels** avec conseils, accompagnement et **protection juridique**
- **Assurances adaptées** (annulation, équipements, matériel de camping…)
- **Assurances optionnelles** non incluses dans l'adhésion (tente de toit, panne mécanique…)
- **Solutions de financement** pour les véhicules de loisirs, avec extensions de garantie
- **Guides pratiques, contenus et application mobile** pour accompagner chaque étape
- **Téléconsultation médicale 24 h/24 et 7j/7,** quels que soient le mode de voyage et la destination.

Une promesse : le plaisir de partir, la simplicité d'organiser, la tranquillité de voyager

L'adhésion est valable l'année civile. Familiale ou pour une personne seule, sa cotisation annuelle tourne autour de 40 € (30 € l'individuelle).

CAMP'IN PRO

L'EXPERTISE AU SERVICE DES CAMPINGS ET DES TERRITOIRES

En **2026,** le secteur du tourisme de plein air connaît une transformation majeure : **attentes des voyageurs en évolution, réglementations renforcées, concurrence accrue et exigence de qualité globale.**

Dans ce contexte, la FFCC observe une réalité de terrain forte : elle est de plus en plus sollicitée par des campings indépendants, souvent de petite ou moyenne taille, qui recherchent un accompagnement concret pour exercer leur activité en toute conformité et avec plus de sérénité.
Ces gestionnaires expriment des besoins très opérationnels : comprendre et appliquer la réglementation, sécuriser leur exploitation, structurer leur gestion, améliorer leur offre et accueillir dans de bonnes conditions des clientèles de plus en plus diverses. Pour beaucoup, il ne s'agit pas seulement de se développer, mais d'avoir "les clés" pour travailler correctement, durablement et dans le respect total du cadre légal.
C'est la raison pour laquelle la FFCC lance **Camp'in Pro** avec l'objectif d'accompagner les gestionnaires et les collectivités avec une approche experte et opérationnelle.

L'objectif est d'avoir des campings plus performants, sécurisés, attractifs… et pleinement tournés vers leurs clients ainsi que des territoires répondant aux besoins spécifiques des camping-caristes.

UNE APPROCHE GLOBALE
PORTÉE PAR DES EXPERTS

Camp'in Pro répond directement à cette attente en proposant un accompagnement accessible, pragmatique et adapté à la réalité des terrains, en particulier pour les structures qui ne disposent pas de ressources internes importantes.
Au-delà de la performance économique, l'enjeu est clair : sécuriser les exploitants pour mieux protéger les campeurs et garantir une qualité d'accueil homogène sur l'ensemble du territoire.

Un camping conforme, sécurisé et bien piloté devient naturellement plus attentif, plus disponible et plus performant dans sa relation client.

Camp'in Pro agit sur tous les leviers :

- **Sécuriser l'exploitation** (conformité, risques, données, assurance multirisques)
- **Développer les projets** (stratégie, positionnement, faisabilité)
- **Renforcer la performance commerciale** (marketing, visibilité, distribution)
- **Piloter l'entreprise** (gestion, RH, rentabilité)
- **Améliorer l'expérience client** (qualité d'accueil, satisfaction)
- **Accompagner la transition durable** (labels, environnement)

Avec une équipe d'experts spécialisés : juristes, consultants tourisme, experts marketing, financiers, spécialistes RH et environnement…

Pour les gestionnaires comme pour les acquéreurs, Camp'in Pro aide à structurer, sécuriser et développer les projets pour construire un modèle durable, rentable, sécurisé et orienté client.

Confrontés à des attentes en constante évolution, les **territoires recherchent aussi des experts capables de décrypter les besoins des camping-caristes** et d'organiser un **accueil pertinent**.

Accompagné par la FFCC, un territoire devient plus structuré, plus serein et plus performant dans la gestion de son attractivité.

ZOOM SUR 3 OFFRES CAMP'IN PRO PROPOSÉES PAR LA FFCC, EXPERT DU RÉSEAU

La FFCC met son expertise au service des professionnels et des territoires à travers trois offres clés intégrées à **Camp'in Pro**. Fort de sa connaissance fine des usages, elle accompagne les acteurs dans la **structuration, l'optimisation et la valorisation de leur offre.**

Camp'In Car Conseil FFCC

Camp'in car Conseil est une solution d'accompagnement dédiée aux collectivités et aux acteurs du tourisme souhaitant **optimiser l'accueil des camping-caristes** sur leur territoire. Il s'appuie sur une équipe d'experts de la FFCC pour proposer des **diagnostics précis et des recommandations concrètes**.

Grâce à une approche complète (audit, enquête, schéma directeur, accompagnement à la conception), Camp'in car Conseil permet de structurer une **offre adaptée aux attentes des camping-caristes**, tout en prenant en compte les enjeux locaux : circulation, stationnement, retombées économiques et intégration dans le territoire.

Assurance annulation camping

Avec son offre d'assurance annulation, la FFCC permet aux campings de proposer à leurs clients une solution simple et rassurante, tout en sécurisant leur activité. Parfaitement alignée sur les **conditions d'annulation propres à chaque établissement**, elle s'intègre naturellement dans le parcours de réservation. Les clients réservent en toute confiance, protégés en cas d'imprévu, ce qui renforce leur engagement et limite les litiges.
Pour le camping, la mise en œuvre est **rapide, sans contrainte de gestion**, et n'impacte pas l'organisation interne. Une solution clé en main pour gagner en **tranquillité et valoriser son offre.**

Assurance multirisque camping

Forte de plus de 45 ans d'expérience dans l'assurance des campings, la **FFCC** propose une offre multirisque spécialement conçue pour les professionnels du tourisme de plein air. Adaptée aux réalités du terrain, elle couvre l'ensemble des risques liés à l'exploitation : responsabilité civile, dommages aux installations, événements climatiques ou encore risques spécifiques aux équipements et aux clients.

Au-delà de la couverture, la FFCC accompagne les gestionnaires dans la **prévention et la sécurisation de leur activité.** Cette expertise sectorielle permet aux exploitants de **gagner en sérénité et en conformité**, tout en protégeant durablement leur outil de travail. Un socle essentiel pour piloter son camping en toute confiance.

UNE EXPERTISE RENFORCÉE PAR L'EXPLOITATION DE SITES TOURISTIQUES

Si la FFCC représente avant tout les usagers du tourisme de plein air, elle a fait le choix d'aller plus loin en exploitant directement des établissements.
Pourquoi ? Parce que comprendre, accompagner et défendre un secteur suppose aussi d'en maîtriser concrètement les réalités.

La Fédération est ainsi propriétaire de trois campings. Deux sont déjà ouverts au public :

- La Petite Motte* à La Grande Motte, un camping ombragé situé à proximité immédiate de la Méditerranée, particulièrement apprécié pour les séjours balnéaires et les activités nautiques
- Les Rives du Lac* à Sévrier, près d'Annecy, offrant un cadre naturel privilégié au bord du lac, propice aux activités de plein air, au vélo et aux séjours en famille

À ces deux sites s'ajoute le Camping Le Clos Fleuri à Médis (17), actuellement en totale restructuration, avec une ouverture prévue en avril 2027, illustrant la volonté de la FFCC d'investir dans des projets modernes et adaptés aux nouvelles attentes.

La FFCC exploite également une aire de camping-car à La Grande Motte : 47 emplacements spacieux, un site sécurisé, végétalisé, entièrement digitalisé, à proximité de la mer et du centre-ville. Pensée pour répondre aux usages actuels, elle allie autonomie, confort et qualité d'accueil.
Ces sites pilotes permettent à la FFCC d'être au plus près des enjeux opérationnels, réglementaires, environnementaux et économiques du terrain. Cette triple posture, à la fois représentant des usagers, expert auprès des campings et des collectivités et acteur exploitant, lui confère une vision à la fois pragmatique, légitime et unique pour accompagner l'ensemble de la filière.

Plusieurs associations affiliées à la FFCC sont aussi propriétaires de campings qu'elles gèrent. Le **GCU** notamment propose près de **90 campings autogérés et solidaires** axés sur la simplicité, la nature et la vie en communauté.

LE CAMPING, UN SECTEUR CLÉ DU TOURISME FRANÇAIS SOLIDE MAIS EN MUTATION

Avec près de **8 100 campings** (incluant aires naturelles et terrains déclarés) et plus de **850 000 emplacements**, la France dispose du **premier parc européen** en matière d'hôtellerie de plein air. Malgré une baisse du nombre d'établissements depuis une dizaine d'années, le camping reste un pilier du tourisme hexagonal. Les départements les plus dotés sont la Vendée, la Charente-Maritime et l'Ardèche.

147,5
millions
de nuitées

En 2025, la fréquentation confirme cette solidité avec 147,5 millions de nuitées (+4,5 %), dont 124,9 millions sur la **seule saison estivale**. Le camping s'impose comme l'un des modes d'hébergement les plus dynamiques, porté par la clientèle française (70 % des nuitées) mais aussi par une clientèle européenne fidèle.

Derrière ces bons résultats, les équilibres évoluent. Les vacanciers, plus attentifs à leur budget, arbitrent davantage leurs dépenses. Cela se traduit notamment par un **regain d'intérêt pour les emplacements nus** (+4,8 %), moins coûteux, soutenus par l'essor du van et du camping-car.
Dans le même temps, on observe une montée en puissance des **pratiques itinérantes et minimalistes : cyclotouristes, randonneurs, voyageurs à pied ou à vélo sont de plus en plus nombreux.** Ces clientèles recherchent des étapes simples, accessibles, proches de la nature, ce qui renforce le rôle des campings comme maillons essentiels des itinérances douces.

Pour autant, les hébergements locatifs restent incontournables et majoritaires en chiffre d'affaires : on observe davantage un **rééquilibrage qu'un basculement**.
Autre évolution marquante : un **attrait croissant pour les territoires ruraux et de nature**, qui progressent plus vite que certaines zones littorales. Cette dynamique confirme le rôle structurant du camping dans **l'aménagement et l'attractivité des territoires**, en particulier hors des grandes zones touristiques traditionnelles.

En **2026**, le contexte économique et géopolitique incite les Français à privilégier la France, sans pour autant générer un effet d'emballement. Le marché apparaît plus attentiste, avec des réservations plus tardives et des arbitrages renforcés. **Le camping reste néanmoins très bien positionné**, grâce à son accessibilité, sa flexibilité et son adéquation avec les nouvelles attentes : nature, proximité et maîtrise du budget.

LE MARCHÉ DU CAMPING-CAR ET DES VOYAGEURS ITINÉRANTS

En **2026**, le marché du véhicule de loisirs reste globalement **dynamique et solide**. En France, environ **26 300 véhicules neufs** ont été immatriculés en 2025. Le parc continue néanmoins de s'élargir avec près de **550 000 camping-cars en circulation** et environ **1,4 million de Français** utilisateurs (propriétaires ou locataires).

Le marché de l'**occasion** demeure particulièrement actif, avec près de **68 000 transactions par an**, confirmant l'accessibilité croissante de ce mode de voyage.

Deux grandes tendances structurent aujourd'hui les usages. D'un côté, les camping-caristes **"traditionnels"**, souvent plus âgés, privilégient le confort et les séjours longs. De l'autre, les adeptes de vans, fourgons aménagés et tentes de toit, plus jeunes, incarnent une pratique plus mobile, flexible et spontanée, inspirée de la **"vanlife"**.

UNE MONTÉE EN PUISSANCE DES VOYAGEURS ITINÉRANTS

Au-delà du véhicule lui-même, c'est une évolution plus profonde des pratiques touristiques qui s'affirme : la **progression des voyages itinérants et minimalistes.**

On observe une augmentation significative des **cyclotouristes, randonneurs, voyageurs à pied ou en itinérance douce**, mais aussi des pratiquants en van ou en camping-car recherchant des expériences plus libres et proches de la nature. Ces clientèles partagent des attentes communes :

- souplesse et liberté de déplacement
- recherche d'authenticité et de nature
- maîtrise du budget
- étapes simples, fonctionnelles et bien intégrées dans les territoires

Cette évolution renforce le rôle des campings, aires d'accueil et territoires ruraux comme infrastructures clés pour accompagner ces flux. Ils deviennent des points d'ancrage essentiels de l'itinérance, capables d'offrir à la fois services, sécurité et qualité d'accueil.

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE À MIEUX COMPRENDRE

Le développement de ces pratiques s'accompagne néanmoins d'enjeux de cohabitation et de compréhension des règles.

Un principe fondamental s'applique : **un camping-car est un véhicule, pas un mode d'occupation de l'espace public.**

Ainsi :
- **Le stationnement est autorisé**, dès lors que le véhicule est utilisé comme une voiture (sans installation extérieure).
- **Le camping est interdit sur la voie publique quand son utilisateur « fait acte de camping »**, sauf dans des espaces dédiés (campings, aires, terrains autorisés).

Les communes peuvent encadrer les pratiques (durée, zones, aménagements), mais ne **peuvent pas interdire de manière générale et discriminatoire les camping-cars.**

Par ailleurs, il est important de rappeler qu'une **"aire de camping-cars" n'a pas d'existence juridique propre** : il s'agit d'un aménagement de stationnement, et non d'un statut défini par la loi.

UNE TRANSFORMATION DES USAGES PLUS QU'UN EFFET DE MODE

Au final, le développement du camping-car, du van et des formes d'itinérance ne relève plus d'un simple effet de tendance. Il traduit une **évolution durable des façons de voyager,** plus mobiles, plus flexibles et plus proches des territoires.
Pour les acteurs du tourisme comme pour les collectivités, l'enjeu n'est plus seulement d'accueillir ces publics, mais de **mieux comprendre leurs pratiques** afin d'organiser une cohabitation équilibrée, valoriser les territoires et répondre à une demande en pleine transformation.

CONTACT PRESSE

Fabienne Yobé

06 51 57 40 60
fabienne.yobe@ffcc.fr

FFCC
DEPUIS 1938

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES CAMPEURS, CARAVANIERS
ET CAMPING-CARISTES